

École de Prissé la Charrière
109, route de Chizé
Prissé la Charrière
79360 Plaine d'Argenson
tel : 05.49.09.71.10
ce.0790513D@ac-poitiers.fr

Compte-rendu du conseil d'école du 13 novembre 2023

Personnes présentes

- Mme Bernardeau (enseignante)
 - Mme Charbonnier (enseignante)
 - Mme Laplace (enseignante)
 - M. Malinauska (directeur)
 - Mme Chabot (enseignante)
 - Mme Allein (parent d'élève)
 - Mme Cousin (parent d'élève)
 - M. Angeletti (parent d'élève)
 - Mme Edwards (parent d'élève)
 - Mme Luquet (parent d'élève)
 - Mme Favre (parent d'élève)
 - Mme Auzanneau (parent d'élève)
 - M. Ploquin (1^{er} adjoint)
 - Mme Paquet (conseillère municipale)
- Étaient absents, excusés Mme Boyer, Inspectrice de l'Éducation Nationale, M. Salanon (Maire) Mme Herissé (conseillère municipale)

Secrétaire de séance : Mme Chabot

1- Résultats des élections, rôles et attributions du conseil d'école

Le scrutin a eu lieu le 13 octobre 2023. Ont été élus titulaires : Mme Allein, Mme Dieumegard, M. Angeletti et Mme Cousin. Mme Favre, Mme Auzanneau, Mme Luquet et Mme Edwards sont suppléantes.

Le conseil d'école a pour rôle de voter le règlement intérieur et donner son avis sur :

- les activités périscolaires,
- la sécurité dans l'école (notamment les travaux),
- la cantine,
- les actions pédagogiques,
- la santé et l'hygiène à l'école

En cas de vote, seuls les parents titulaires peuvent voter, les suppléants donnent simplement leurs avis.

La participation au scrutin cette année est de 43%. Il est peut-être nécessaire de revoir la notice pour faire voter. Un trombinoscope pour faciliter la communication entre parents d'élèves est en cours de réalisation. Il est proposé d'ajouter à la feuille de rentrée ainsi que le trombinoscope de l'APE et celui des parents d'élèves pour bien les différencier.

Modification règlement intérieur (reformulation sur l'obligation scolaire en maternelle).

Le règlement intérieur est approuvé.

2- Bilan de la rentrée 2022 et effectif prévisionnel

83 élèves sont inscrits cette année. L'effectif est en hausse. Voici la répartition :

- 22 élèves en PS / MS : 13 PS / 9 MS
- 20 élèves en GS-CP : 9 GS / 11 CP
- 18 élèves en CE: 7 CE1 / 11 CE2
- 23 élèves en CM : 10 CM1 / 13 CM2

Les prévisions pour la rentrée prochaine font apparaître une baisse des effectifs. A ce jour, nous savons que treize élèves en CM2 quitteront l'école tandis que 9 élèves devraient entrer en petite section. L'école devrait toutefois atteindre des effectifs suffisants pour conserver la quatrième classe.

La municipalité précise que des logements communaux vont se libérer. De nouveaux élèves doivent arriver dans l'école en cours d'année.

3-Règlement intérieur, charte de la laïcité et PPMS

- La charte de la Laïcité sera diffusée dans les cahiers de liaison en même temps que le règlement intérieur.

Une journée sera consacrée à la laïcité au début du mois de décembre.

- PPMS (Plan Particulier de Mise en Sécurité): Le premier exercice qui devait être réalisé au cours de la première période a été repoussé, il sera organisé dans les semaines à venir. Le projet cirque en début d'année et les ajustements du système d'alarme sur l'école ayant empêché le processus.

- Alarme incendie : un exercice a été réalisé au mois de septembre. En moins d'une minute tous les élèves ont atteint le point de rassemblement.

APQ : activité physique quotidienne. Partant du constat que les enfants sont de plus en plus sédentaires, le dispositif a pour objectif de les rendre plus actifs à l'école et à l'extérieur en les incitant à 30 minutes d'activité physique quotidienne.

Dans l'école, cela se traduit par la mise en place de temps de jeux planifiés sur la semaine pendant la récréation et la pause méridienne tout en conservant la libre participation sur ce temps particulier.

Les APQ ont pour ambition de mobiliser toute la communauté éducative. Une communication pourrait être faite auprès des familles sous différentes formes (plaquette, café parent, ..).

4- Présentation du RASED et de ses actions

Les coordonnées du Rased sont affichées sur le panneau d'affichage à l'entrée de l'école et seront transmises dans les cahiers de liaison.

Explication de ce qu'est le RASED

- Maîtresse E : Mme Joly

Son rôle est de prendre en charge des élèves présentant des difficultés durables d'ordre pédagogique, sur demande des enseignants. Les parents sont informés de cette aide par l'enseignant de la classe.

Mme Joly prend en charge en priorité les élèves de CP, CE1, CE2 et CM1 en ce début d'année. Son temps de prise en charge s'effectue sur le temps de classe également.

Elle vient actuellement le mardi et le vendredi après midi pour des séances de 30 à 45 minutes prenant les élèves dans la salle des maîtres ou à la bibliothèque. Les objectifs de travail sont vus en concertation avec l'enseignant.

- Maître G : poste non pourvu depuis plusieurs années (Le maître G accompagne l'élève pour l'aider à entrer dans le statut de l'élève et favoriser l'efficacité dans les activités d'apprentissage en cherchant à restaurer chez l'enfant le désir d'apprendre et l'estime de soi).

- Psychologue scolaire : Le poste n'est pas pourvu pourtant, des situations très difficiles sont rencontrées. Les familles sont orientées vers des prises en charge extérieures. La charge financière met certaines familles en difficulté et certaines situations non traitées s'aggravent.

Une notification d'AESH pour un élève n'est pas pourvue. Le conseil déplore ce manque de personnel.

5- Présentation du bilan des comptes de la coopérative scolaire

- Total dépenses / charges : (achat petit matériel, achat d'un lit pour le dortoir, spectacles assurances, affiliation OCCE...) : 1363,10€.
- Total recettes (photos scolaires, participation des familles aux diverses sorties, vente de gâteaux lors de la fête de Noël...) : 1559,20€.
- Résultat positif sur l'année : +196,10
- Fond de caisse rentrée 2023 : 2755,74

6- Projet d'école et projets annuels

- Cirque : Le projet qui s'est déroulé au mois de septembre a été grandement apprécié par les élèves, leurs parents ainsi que les enseignants. Les progrès étaient visibles chez les élèves, la représentation finale était très émouvante. L'équipe enseignante remercie l'Association de Parents d'Elèves, la Municipalité ainsi que les parents accompagnateurs de leur investissement pour la réussite du projet.
L'annulation du repas proposé par Les Fines Goules est évoquée. Si quelques freins empêchant la réalisation de cette soirée sont relevés, tous regrettent que ce moment n'ait pu avoir lieu.
- Le Moulin du Roc : le 19 décembre trois classes (les élèves de GS à CM2) de l'école iront voir le spectacle Waterplouf à 10h, un spectacle en lien avec le projet cirque du début d'année. Le trajet s'effectuera en car.
- JMF L'équipe enseignante aimerait pouvoir renouveler son inscription à des spectacles.

- Senat : Le 26 septembre, les élèves de CM1/CM2 ont eu l'occasion de visiter le Sénat lors d'une journée organisée à Paris. Les élèves accompagnés d'élus municipaux ont pu découvrir différents monuments parisiens et se familiariser avec le TGV et le métro. L'équipe enseignante remercie la Municipalité d'avoir financé ce projet.
- Semaine du goût : Cette année, l'équipe a choisi un voyage dans les îles européennes. L'Irlande, l'Islande, la Grande Bretagne et la Crète. Chaque classe a préparé une partie du repas, le reste était préparé par Franciele. L'équipe enseignante remercie Franciele pour son investissement dans le projet, et les parents accompagnateurs pour leur aide lors des ateliers. D'autres ateliers seront organisés avant la fête de Noël.
- Élection du conseil municipal de jeunes : L'élection aura lieu le 27 novembre, le travail de candidature est en cours de préparation.
- Fête d'école de Noël 9 décembre. La même date (1^{er} week-end de décembre) déjà réservée pour l'année prochaine.
- Patinoire : Les élèves de CE1/CE2 bénéficieront de 6 séances de patinoire le mardi après-midi à partir du 8 janvier 2024.
- Piscine GS à CE2 : Les classes de GS-CP et CE1/CE2 iront à la piscine de Mauzé sur le mignon les lundis et jeudis après-midi du 18 mars au 11 avril 2024. Les deux classes ont obtenus des créneaux successifs, et resteront à Mauzé pendant la séance de l'autre classe afin de ne réserver qu'un seul bus. Les enseignantes pensent pouvoir se rendre à la médiathèque de Mauzé ou faire classe dehors pendant les 40 minutes libérées.
- Kayak : Les élèves de Cycle 3 se rendront à la base nautique de Noron à Niort, du 29 avril au 7 juin 2024 les vendredis matins.
- Gymnase : Les enseignantes souhaiteraient reconduire le projet sportif au gymnase sur les périodes 3 et 4 soit une douzaine de séances.
- Liaison école/collège : A quatre reprises cette année, Mme Suire, professeure d'Allemand au collège de Frontenay-Rohan-Rohan initie les élèves de CM à l'Allemand. Mme Suire propose aussi de venir présenter l'apprentissage des langues au collège auprès des parents de CM2 à l'occasion des opérations d'affectation qui auront lieu en mars.
- Atelier recherche narr'actif : Mme Charbonnier avec les GS/CP participe à un groupe de recherche sur le langage pour développer les compétences de langage oral des élèves. Des recherches ont en effet démontré que les capacités narratives (raconter une histoire) ont un fort impact sur le développement ultérieur du langage oral ET écrit, et donc sur la réussite scolaire et sociale.
L'atelier de prévention se fait sur 5 semaines à raison de 2 séances/semaine, en petits groupes. Les élèves racontent l'histoire des albums proposés (5 « Histoires sans paroles »).
Une évaluation initiale et finale est réalisée pour observer les progrès des élèves.
Une mallette de prévention est en test pour ensuite être proposée aux enseignants de GS/CP et aux membres du Rased.

7-Présentation des actions conduites par l'Association des Parents d'Élèves

L'APE présente quelques unes de ses actions pour l'année :

- début septembre accueil des nouveaux parents
- 28 octobre Boom d'Halloween
- 9 décembre Fête de Noël
- 6 avril Chasse aux œufs
- 25 juin Fête d'école

D'autres actions sont organisées comme la vente de chocolats pour Noël. Un flyer avec les dates sera diffusé prochainement, la salle est déjà réservée le 7 décembre, pour la fête de Noël 2024.

8- Point sur les travaux

L'équipe enseignante remercie la municipalité pour le remplacement des fenêtres et la porte de la classe des CE.

La demande est renouvelée pour les stores aux fenêtres côté parking dans la classe de GS/CP. Le nouveau copieur n'apporte pas satisfaction, lenteur, bourrages réguliers, mauvaise qualité d'impression notamment en couleur et difficultés de prise en main sont évoqués.

9- Questions diverses

- Les parents d'élèves questionnent sur la possibilité de réorganiser une journée de découverte de la caserne de Pompiers de Beauvoir.
- Les parents demandent à ce que l'information sur les photos scolaires soit passée plus tôt.
- La température du dortoir de maternelle lors des fortes chaleurs est abordée. Une climatisation peut-elle être envisagée? La Municipalité souhaite qu'un travail global sur l'isolation de ce bâtiment puisse être mené.
- M. Ploquin rappelle la possibilité de faire venir un gendarme référent auprès des élèves de CM pour les sensibiliser.
- M. Ploquin déplore la faible participation des élèves notamment du CMJ lors de la cérémonie du 11 novembre. Il précise que le 11 novembre 2024 accueillera une délégation importante à l'occasion de la cérémonie cantonale.

Le prochain conseil d'école se tiendra le 7 mars à 17h45.